

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 23 octobre 2018

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/10/2018

Présents : 17

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés: Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de son assemblée plénière de 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Les contrats territoriaux sont marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en est le fondement et les orientations et priorités régionales, départementales.

Le présent contrat-cadre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour

- Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi,
- Encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire,
- Soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité.

Ce contrat-cadre fixe les objectifs stratégiques pluriannuels communs sur une période de 2018-2021. Il a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La mise en œuvre de ces objectifs fait l'objet, chaque année, de programmes opérationnels.

L'annexe financière 2018 liste les opérations suivantes :

- Rénovation énergétique Maison Roger - Villemagne l'Argentière
- Maison multiservices – Communauté de communes Sud Hérault
- Maison de santé - Saint-Gervais-sur-Mare
- Aménagement du Théâtre de verdure - Azillanet
- Programmation des Temps du patrimoine – Pays Haut Languedoc et Vignobles
- 20 ans du musée – Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Projet d'insertion par éducation artistique et culturelle – Association ETWAS
- Offre éducative : outil de promotion, action d'éducation artistique et culturelle, sensibilisation pierre sèche, action MDF – Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Programmation Pays d'Art et d'Histoire 2019 - Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Mise en valeur du centre ancien - Cessero
- Requalification du centre ancien - Cruzy
- Aménagement d'une placette - Le Poujol-sur-Orb

- Embellissement du cœur de village - Aigues-Vives
- Maison du peuple - Laurens
- Aménagement du site de production Bio Orb – Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Tiers lieux d'entreprise – Communauté de communes Sud Hérault
- Aménagement de commerces de proximité - Puissalicon
- Création d'un espace Pro Working – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Restauration et réaménagement du site et des abords du seuil de Roquebrun - Roquebrun
- Création d'un gîte de groupe en extension du Campotel de Bédarieux - Bédarieux
- Aménagement touristique - Assignan
- Restauration de la Cathédrale (Tranche 1) - Saint-Pons de Thomières
- Restauration de la Cathédrale (Tranche 2) - Saint-Pons de Thomières
- Installation d'une chaudière à bois à l'école primaire - Saint-Chinian
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux/espace Pro Working – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Animation de l'EIE - Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Animation contrat et Leader - Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Tous les autres dossiers déposés dans le cadre du contrat de région n'ont pas été retenus au titre de 2018.

Les crédits de la Région Occitanie mobilisés s'élèvent à 1 032 183 €, et 318 761 € sur les fonds européens sur lesquels la Région Occitanie assure l'autorité de gestion.

Total de crédits programmés au titre du Contrat Région Occitanie	Région	Europe
1 350 944 €	1 032 183 €	318 761 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de ce contrat-cadre, et en cas d'avis favorable, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical se prononce favorablement sur le principe de ce contrat-cadre, et autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Cessenon-sur-Orb, le 23 octobre 2018.

Le Président
Jean ARCAS

